

CAF – subventions culturelles du 2^e tiers 2017

Bienne, le 21 septembre 2017

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) s'est prononcé sur un total de 61 dossiers de subventions culturelles entre mai et août 2017. Il a recommandé au canton de Berne de libérer une somme globale de 284 795 francs pour ces divers projets.

Prélevés sur le Fonds cantonal pour l'encouragement des activités culturelles (FEAC), ces montants comprenaient une subvention de 17 000 francs pour la saison 2017-2018 des Midi Théâtre, organisés à Bienne (à la salle Farel pendant les travaux du Théâtre Palace) et dans une série de théâtres romands. Le CAF a aussi obtenu du canton une subvention de 7 000 francs à l'Atelier 6/15, pour l'engagement d'un metteur en scène professionnel qui accompagnera les activités théâtrales des enfants et de leurs moniteurs.

Le CAF a aussi proposé d'accorder 8 000 francs à une création théâtrale de la Compagnie Deva, menée par Claudia Nuara. Il a également obtenu un soutien de 6 000 francs à la tournée au Japon du musicien biennois Cee Roo et de son groupe.

CAF-CJB pour la culture régionale

Plusieurs dossiers ont fait l'objet d'un soutien commun du Conseil du Jura bernois (CJB) et du canton sur préavis du CAF. L'Opéra Décentralisé a ainsi pu être soutenu à hauteur de 40 000 francs (dont 10 000 sur préavis du CAF) pour son édition 2017, qui a eu lieu cet été à Bienne et dans la région. Une subvention totale de 24 000 francs (dont 4 000 sur préavis du CAF) a été octroyée au Festival Evidanse et 25 000 francs (répartis pour moitié entre le CJB et le préavis du CAF) ont été versés au projet d'extension du Festival genevois Antigal dans les cantons de Berne et Bâle.

Une contribution totale de 30 000 francs (dont 5 000 sur préavis du CAF) a pu être accordée à la publication d'un ouvrage sur les armoiries de Bienne, du Jura et du Jura bernois par la Société jurassienne d'émulation (SJE). Autre publication de portée régionale, un ouvrage trilingue consacré à Erika Pedretti (auteure reconnue établie à La Neuveville) a reçu un soutien conjoint CAF-CJB de 25 000 francs (dont 5 000 francs sur préavis du CAF).

Collaborations entre germanophones et francophones

Grâce à l'appui du CAF, le canton peut libérer dans de tels cas des montants supérieurs à ce que versent les communes concernées, dans le respect de la loi et sur la base de critères spécifiques à l'espace bilingue. Cette pratique se base aussi sur le constat que Bienne, ville bilingue, doit subventionner une vie culturelle en deux langues, avec des moyens limités ; un soutien accru du canton est nécessaire.

L'intervention du CAF peut aussi profiter à des artistes ou des projets germanophones, dès le moment où ils collaborent avec des artistes francophones, qu'ils prévoient une traduction en français ou des échanges avec le Jura bernois ou la Suisse romande. Avec le soutien du CAF, une subvention de 9 000 francs pourra ainsi être accordée au jeune auteur alémanique biennois David Egli pour la publication et la traduction de son prochain ouvrage. Ces échanges sont appelés à s'intensifier avec l'extension du périmètre d'action du CAF aux 17 communes germanophones de l'arrondissement administratif de Bienne, en 2018.

De nombreux autres projets biennois ont bénéficié d'une subvention cantonale pendant cette période, comme l'association Groovesound (23 000 francs), le Pod'Ring (32 000 francs) et les concerts au Singe (15 000 francs entre janvier et mai 2017).

Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, rapports d'activités, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : www.caf-bienne.ch.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- *M. David Gaffino, secrétaire général du CAF, 031 633 75 55 ou 079 957 20 57.*